

La campagne explicative devrait être modifiée

Permettez-moi de parler sans passion du processus de ratification irlandais. L'opinion publique européenne a suivi avec attention la campagne du referendum irlandais.

Deux éléments m'ont frappé.

Le premier argument des électeurs qui ont voté non est l'impossibilité qu'ils ont rencontrée de comprendre le contenu du Traité.

La complexité du texte, contrastant avec la relative clarté de la première partie du Traité Constitutionnel, a été un facteur déterminant du vote « non ». Ce besoin de compréhension du texte est légitime. Il ne devra pas être ignoré le jour où les Irlandais seraient appelés à un nouveau vote.

La campagne explicative devrait être modifiée. **Plutôt que de la faire assumer par les partis politiques, il conviendrait sans doute d'en charger les structures de la société civile**, comme l'Espagne l'a fait avec succès : le système éducatif et les Universités, les Chambres de commerce, les organisations agricoles, les syndicats, seraient les lieux privilégiés du débat explicatif, auxquels serait associée la presse locale. De même une courte brochure, décrivant en toute impartialité, le contenu du Traité, pourrait être adressée aux électeurs.

Ma deuxième observation est que les partisans du « oui » ont été constamment placés en position défensive devant les affirmations, exactes ou non, des partisans du « non ». D'où une infériorité tactique. C'est une situation qui peut être facilement inversée, si les partisans du oui se mettent à poser les questions, au lieu de fournir les réponses. A titre d'exemple voici une question à poser : « Si l'Irlande, en votant « non », se met en marge du Traité de Lisbonne, quel pourra être son poids dans la renégociation à venir de la politique agricole commune ? ».